

Conditions générales de vente

30 ans du ClubElek



ClubElek
11 octobre 2023

1 Objet

Le ClubElek organise un évènement appelé « Anniversaire des 30 ans du ClubElek », qui se déroulera le samedi 2 décembre 2023.

Cet évènement a pour but de rassembler sur le campus de La Doua les anciens membres du ClubElek, depuis sa création à aujourd'hui.

2 Tarifs et activités

Les prix applicables sont ceux indiqués sur le site à la date de la confirmation de la commande. Aucune modification de prix ne s'appliquera aux commandes en cours de traitement. Les prix sont mentionnés toutes taxes comprises (TTC) en euros. Le ClubElek se réserve le droit de mettre à jour ses tarifs sans préavis.

Le nombre de places pour l'évènement étant limité, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des paiements.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 novembre à 23h59.

Les prix indiqués sur le site à la date de la confirmation de la commande prennent en compte la participation aux activités sur la journée ainsi que les repas servis au cours de la journée en fonction du tarif choisi :

— Tarif « journée » : comprend le déjeuner du midi et le cocktail ;

— Tarif « après-midi » : comprend le cocktail.

Ces prix sont susceptibles de varier en fonction du statut de la personne et de sa date d'inscription.

3 Moyen de paiement

Le paiement de la participation à l'évènement s'effectue en ligne au moyen d'un système de paiement sécurisé accessible à la fin de la procédure d'inscription gérée grâce à la plateforme d'Alumni INSA Lyon. Alumni INSA Lyon ne collecte pas vos données bancaires et a choisi des établissements bancaires notoirement reconnus assurant un niveau de sécurité suffisant. Vous pourrez payer par carte bancaire.

4 Confirmation de commande

Les prestations et activités choisies lors de votre commande, vous seront notifiées par e-mail dans une confirmation de commande. L'utilisateur reconnaît en être parfaitement informé et accepte expressément son entière responsabilité. L'inscription devient définitive lorsqu'elle est accompagnée de son règlement.

5 Droits, délais de rétractation et remboursement

Toute annulation devra se faire impérativement avant le 14 novembre à 23h59 pour donner droit à un remboursement.

Passé cette date, aucune demande de remboursement ne pourra être prise en compte.

En cas d'annulation, vous devrez en informer immédiatement et par e-mail le ClubElek à clubelek@insa-lyon.fr en indiquant vos nom, prénom(s), numéro de commande, motif de l'annulation et numéro de téléphone.

Le remboursement de la participation se fera à l'issue de l'évènement, soit après le 2 décembre 2023.

6 Propriété intellectuelle

Les photographies, logos et images sont et restent la propriété intellectuelle du ClubElek, Alumni INSA Lyon et INSA Lyon selon les règles des articles L 121-1 et suivants le Code de la Propriété Intellectuelle. Toute utilisation de ces éléments au-delà de cet usage et sans son autorisation écrite sont constitutives de contrefaçon au sens de l'article L 335-2 du même Code, et sont punissables, en vertu de cet article, de peines pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 300.000€ d'amende.

7 Cas de force majeure

Si la situation ne permettait pas la tenue de cet événement (annulation sur restrictions gouvernementales ou préfectorales), vous en seriez informé par e-mail et remboursé par virement après la date de l'évènement.

8 Loi applicable et litiges

Les présentes conditions générales de vente sont régies à titre exclusif par le droit français.

Tout litige susceptible de survenir entre les parties relatif au présent accord sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Lyon.